

124 ABARTH (LA SUITE...)

huissier est parti à la retraite. Je tombe sur un assistant très désagréable. Il ne peut me donner aucun renseignement, m'affirme que son prédécesseur s'est retiré avec ses archives (ça je n'y crois pas !) et que lui-même ne veut pas, ne veut plus entendre parler de ces ventes aux enchères. M'opposant une fin de non recevoir il raccroche brutalement... Pas cool les huissiers... enfin cela on le savait déjà...

Bon, on en est toujours au même point...

Je rappelle Hervé Charbonneaux qui me suggère de m'adresser à l'importateur qui était en fait l'organisateur de ces ventes aux enchères qui se répétaient tous les six mois. Surfant sur le phénomène spéculatif, les voitures étaient vendues en grand nombre après avoir été rachetées en Allemagne. L'Abarth a donc fait un passage par l'Allemagne avant d'atterrir dans notre pays. Me voici donc en train d'appeler ce très gros négociant de voitures de sports strasbourgeois qui vend aujourd'hui encore de nombreuses voitures de prestige.

Pas de chance : c'est le fils qui a repris l'affaire et après avoir expliqué mon problème à trois secrétaires, on me suggère de joindre le père qui a cessé son activité mais participe encore à la vie de l'entreprise. Justement il sera là le lendemain pour un conseil d'administration.

Je rappelle à l'heure convenue le lendemain et tombe sur une des secrétaires de la veille ce qui me permet de zapper une énième explication de mon problème. On me passe un autre poste et j'ai le père en ligne... au milieu de sa réunion. Groupes ! Ce n'est pas ce que j'avais demandé, on va me l'énerver. Et bien non, lui aussi se souvient de la voiture (décidément elle marque les esprits) mais il n'a plus aucun élément en sa possession. « Comprenez monsieur, le marché était tellement porteur... on recrutait les voitures par rabatteur et les catalogues étaient faits avec les éléments que l'on recevait par fax... Les véhicules arrivaient par camion porte voitures la veille de la session et on réparait sur une autre vente. »

Encore raté... Je commence un peu à désespérer !

Bon, je ne peux rien tirer de ce côté là. Je fais part de mon désarroi à C. Meslier. Je pense que je ne vais pas pouvoir facile-



ment obtenir des renseignements sur le parcours de cette voiture qui semble avoir fait sur sa route un séjour prolongé en Allemagne. Il m'informe à ce moment qu'il a eu au téléphone un Italien vivant en Sardaigne qui voulait lui acheter le véhicule après être tombé sur une annonce toujours présente sur le Net. Il me précise qu'il n'a pas donné suite à cette proposition dans la mesure où j'avais déjà versé des fonds : sympa vu la m... dans laquelle nous sommes alors...

Bon, je rappelle la secrétaire de la FFVE qui finit par m'expliquer que dans certains cas de figure comme devant un véhicule historique, des aménagements peuvent être apportées au cas par cas à des règles normalement immuables. Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd ! Prenant ma plus belle plume, je décide de monter un super dossier. Son objectif : M. Delagneau, président de la FFVE.

J'établis ainsi un argumentaire démontrant que des 124 Abarth groupe 3 ne sont pas légions et se compte certainement sur la moitié des doigts d'une main (2 ?) dans notre beau pays. Je joins à ce dossier des photos du véhicule, de la doc d'époque et des copies de livres actuels traitant du sujet... et je croise les doigts !...

Je rappelle une semaine plus tard. La secrétaire a bien reçu mon dossier mais M. Delagneau étant absent, elle l'a remis au vice président qui le trouve étayé mais voudrait un certificat d'origine de véhicule. J'ai beau argumenter que je considère qu'un commissaire priseur, portant de surcroît la casquette d'huissier, est, en tant qu'officier ministériel, une bien meilleure caution que n'importe quel vendeur lambda.

Réponse : « oui mais non... »

Nous sommes à présent en Février et je vais, comme chaque année, traîner mes guêtres du côté de Rétromobile.

Hervé Charbonneaux est sur son stand et je passe le saluer. Il s'enquiert de mon dossier et je lui expose la situation telle qu'elle est. Tout à fait d'accord avec mon point de vue en ce qui concerne la qualité de commissaire-priseur, il me conseille d'aller voir de sa part M. Vandiesse, négociant automobile bien connu.

Quelques dizaines de mètres et je me retrouve sur le stand de ce négociant qui fait plus dans la Bugatti mais qui m'écoute attentivement. Il sourit en m'entendant exposer mes mésaventures et me dit que les choses peuvent peut-être s'arranger. Il me propose de le suivre vers le stand de la FFVE où se tient le cocktail annuel. Il me présente à la secrétaire de M. Delagneau et c'est comme cela que j'apprend que le vice président et le président, depuis longtemps, n'ont pas la même interprétation des textes concernant les certificats d'origine !

« - Avez-vous votre dossier cher monsieur ? » me demande cette personne une coupe de champagne à la main.

« - Non, je ne pensais pas en avoir besoin ce soir... »

- Très bien, je vous donne mon numéro de portable, revenez samedi me l'apporter et je viendrais le chercher à l'entrée pour le soumettre à M. Delagneau. »

Et voilà comment on peut parfois (souvent) régler des problèmes chroniques en quelques minutes (le tout c'est d'avoir les bons interlocuteurs !). A suivre...

Dr F